



# COMMUNIQUÉ

## RBC BANQUE ROYALE MODIFIE SES TAUX HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

**TORONTO, 16 novembre 2010** — RBC Banque Royale a annoncé aujourd'hui qu'elle modifie ses taux hypothécaires résidentiels à compter du 17 novembre 2010.

Les changements vont comme suit :

### Offres spéciales à taux fixe\*

Échéance fixe quatre ans	<b>4,04</b> pour cent	(hausse de 0,25 pour cent)
Échéance fixe cinq ans	<b>4,04</b> pour cent	(hausse de 0,25 pour cent)

### Hypothèques à taux fixe

Convertible six mois	<b>4,45</b> pour cent	(aucun changement)
Échéance fixe un an	<b>3,35</b> pour cent	(hausse de 0,15 pour cent)
Échéance fixe deux ans	<b>3,60</b> pour cent	(hausse de 0,15 pour cent)
Échéance fixe trois ans	<b>4,25</b> pour cent	(hausse de 0,25 pour cent)
Échéance fixe quatre ans	<b>5,19</b> pour cent	(hausse de 0,25 pour cent)
Échéance fixe cinq ans	<b>5,44</b> pour cent	(hausse de 0,25 pour cent)
Échéance fixe sept ans	<b>6,35</b> pour cent	(aucun changement)
Échéance fixe dix ans	<b>6,50</b> pour cent	(aucun changement)

En outre, l'offre à taux spécial de 60 jours de RBC sera annulée en date du 17 novembre 2010.

- 30 -

### Renseignements médias :

Raymond Chouinard, 514 874-6556

\* Les taux indiqués représentent des taux réduits spéciaux et non pas les taux affichés de la Banque Royale du Canada. Pour calculer un taux bonifié, comparez le taux de l'offre spéciale et le taux affiché pour le terme choisi.

Les offres spéciales peuvent être modifiées, retirées ou prolongées en tout temps, sans préavis. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres réductions, offres ou promotions de taux.